



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 08162

Numéro SIREN : 509 195 970

Nom ou dénomination : a4ESSOR SAS

Ce dépôt a été enregistré le 14/08/2017 sous le numéro de dépôt 37541



a4 ESSOR
Alliance for ESSOR

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL
20 JUIN 2017

BILAN - ACTIF
(en k€)

	31/12/2016			31/12/2015
	Brut	Amort./ Prov	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total actif immobilisé				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes en				
Clients et effets à recevoir	78		78	316
Autres débiteurs et frais payés d'avance	17		17	41
Titres de placement				
Trésorerie	132		132	339
Charges constatées d'avance	4		4	3
Total de l'actif circulant	231		231	699
TOTAL	231		231	699



a 4 ESSOR
Alliance for ESSOR

BILAN - PASSIF
(en k€)

	31/12/2016	31/12/2015
Capital	100	100
Ecart de réévaluation		
Primes d'émission, de fusion ou d'apport		
Réserve légale	10	10
Report à nouveau	37	38
Résultat de l'exercice	14	-1
Provisions réglementées		
Total capitaux propres	161	147
Provisions pour risques et charges		
Dettes sociétés du groupe		
Autres dettes financières		
Total dettes financières		
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
Fournisseurs et effets à payer	63	549
Dettes fiscales et sociales	7	3
Autres créditeurs et charges à payer		
Total dettes d'exploitation et divers	70	552
TOTAL	231	699

COMPTE DE RESULTAT PAR NATURE
(en k€)

	2016	2015
Produits d'exploitation		
Chiffre d'affaires	172	8 385
Reprises sur provisions		
Transfert de charges		
Autres produits d'exploitation		
En-cours de production		
Total	172	8 385
Charges d'exploitation		
Achats et variations de stocks et en-cours	-	7 642
Autres charges externes	151	743
Impôts et taxes	-	1
Frais de personnel		
Dotation aux amortissements		
Dotation aux provisions		
Total	151	8 386
Résultat d'exploitation	21	-1
Revenus financiers & charges financières		
Intérêts et produits financiers assimilés		
Reprise sur provisions		
Autres revenus financiers	0	0
Dotations aux provisions		
Intérêts et charges financières assimilées		
Autres charges financières		
Résultat financier	0	0
Résultat courant avant impôt	21	-1
Produits et charges exceptionnels	0	0
Coûts des restructurations (dont dotations et reprises de restructuration)		
Plus ou moins-values sur cessions et apports d'immobilisations		
Autres dotations et reprises de provisions		
Autres		
Résultat exceptionnel	0	0
Résultat avant participation et impôt sur les sociétés	0	0
Participation		
Impôt sur les sociétés	-7	0
Résultat net	14	-1



a 4 ESSOR
Alliance for ESSOR

ANNEXE **AUX COMPTES ARRETES LE 31 DECEMBRE 2016**

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels, à savoir :

- ↳ Du bilan, avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016, dont le total est de : 231 182,05 euros.
- ↳ Du compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net de : 13 955,82 euros

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La société a travaillé depuis plusieurs années sur le contrat ESSOR .09.DEV.001 signé le 19/12/08 avec OCCAR-EA qui agit pour le compte des Gouvernements de l'Espagne, Finlande, France, Italie, Pologne et Suède. Ce contrat est associé au programme « European Secure Software defined Radio » qui vise à développer une forme d'onde de radio logicielle européenne.

En juin 2015, les derniers jalons contractuels du contrat ont été achevés avec succès et le programme positivement conclu.

Les négociations avec OCCAR-EA d'un nouveau contrat intitulé « Essor Operational Capability 1 » qui avaient débutées en 2015, se sont poursuivies au cours de l'année 2016.

Le nouveau programme, conçu comme la suite du précédent, vise à réaliser la validation sur le terrain et le développement de nouvelles fonctionnalités.

2. PRINCIPES COMPTABLES MIS EN OEUVRE

Les comptes annuels de la société **A4 ESSOR** sont établis selon les normes comptables françaises définies par le code de commerce et le Plan Comptable Général approuvé par l'arrêté du 26 décembre 2016 homologuant le règlement de l'ANC 2016-07.

Il est fait application des recommandations du Conseil National de la Comptabilité, de l'Ordre des Experts Comptables et des Comptables agréés, de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes ainsi que des autres principes comptables généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



a 4 ESSOR
Alliance for ESSOR

Le chiffre d'affaires et les résultats sont enregistrés au fur et à mesure du franchissement des jalons prévus dans le contrat **ESSOR**.

Toute perte probable sur contrat en cours ou en carnet est provisionnée intégralement dès qu'elle est connue. Les frais généraux commerciaux, administratifs et financiers sont directement pris en charge dans l'exercice. L'estimation des travaux restant à effectuer sur les contrats en perte ne tient compte des produits résultant de réclamations présentées que lorsque celles-ci sont acceptées par le client.

Les pénalités et les réfections de prix sur marchés ainsi que les provisions y afférentes sont considérées comme faisant partie du cycle d'exploitation des affaires et ainsi classées en exploitation.

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

3. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires réalisé en 2016 se répartit comme suit :

POSTES	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Prestations d'Etudes	0	7 642	6 868	2 385	16 739	20 525	32 394	14 670
Prestations annexes	172	743	951	990	1 067	1 067	1 067	853
Refacturation C3S	0	0	4	27	36	49	0	0
Total	172	8 385	7 823	3 402	17 842	21 641	33 461	15 523

4. STOCK ET EN-COURS

	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Etudes en cours								80

Les études en cours correspondent aux frais réels relatifs à des jalons contractuels non encore franchis. Elles sont évaluées à leur coût de revient.



a 4 ESSOR
Alliance for ESSOR

5. CAPITAUX PROPRES et AUTRES FONDS PROPRES

Les variations ayant affecté les capitaux propres depuis le 27/11/2008 sont mises en évidence dans le tableau ci-dessous :

RUBRIQUES	CAPITAL et PRIMES	RESERVES R à N et RESULTAT	AUTRES CAPITAUX PROPRES	TOTAL
Capitaux propres au 27/11/2008 avant répartition	37			37
Augmentation de Capital (a)	63			63
Résultat au 31/12/2009		-36		-36
Capitaux propres au 31/12/2009 avant répartition	100	-36		64
Résultat au 31/12/2010		- 57		- 57
Capitaux propres au 31/12/2010 avant répartition	100	-93		7
Résultat au 31/12/2011		51		51
Capitaux propres au 31/12/2011 avant répartition	100	-42		58
Résultat au 31/12/2012		45		45
Capitaux propres au 31/12/2012 avant répartition	100	3		103
Résultat au 31/12/2013		23		23
Capitaux propres au 31/12/2013 avant répartition	100	26		126
Résultat au 31/12/2014		21		21
Capitaux propres au 31/12/2014 avant répartition	100	47		147
Résultat au 31/12/2015		-1		-1
Capitaux propres au 31/12/2015 avant répartition	100	47		147
Résultat au 31/12/2016		14		14
Capitaux propres au 31/12/2016 avant répartition	100	61		161

(a) Actions nouvelles émises en 2008 : 6 300

Au 31/12/2016, le capital est composé de 10 000 actions d'une valeur nominale de : 10,00 €.

6. ECHEANCIER DES CREANCES ET DES DETTES

6.1 Créances

Montants en K€	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Avances Fournisseurs			
Clients	78	78	
Impôts et taxes	17	17	
Groupe et Associés			
Charges constatées d'avance	4	4	
TOTAL	99	99	

6.2 Dettes

Montants en K€	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Avances Clients			
Fournisseurs (a)	63	63	
Impôts et taxes	7	7	
Autres dettes			
TOTAL	70	70	

(a) Les charges à payer correspondant aux dettes Fournisseurs s'élèvent à 5 k€

7. RELATIONS AVEC DES SOCIETES LIEES

La part des principaux postes des états financiers relative aux relations avec les Sociétés liées à savoir TCS, Indra, Leonardo, Radmor, Bittium et SAAB est la suivante :

POSTES	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Clients	78	316	385	63	925	19		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				9	24	35		
Fournisseurs	59	540	4 952	698	1 563	2 419	9 240	2 778
Achats et autres charges externes	140	8 370	7 768	3 327	17 704	21 530	33 365	15 596
Produits financiers								



a 4 ESSOR
Alliance for ESSOR

8. SITUATION FISCALE

Résultat comptable		21
Réintégrations :		0
	Organic 2016	0
	Plus-value latente OPVCM	0
Déductions :		0
	Organic 2015	0
	Utilisation Report déficitaire	
Résultat fiscal		21
Impôt 2016		-7
Résultat net comptable		14

9. TVA

La Société est assujettie à la TVA au Régime de Droit Commun.

10. AUTRES INFORMATIONS

a) Carnet de commandes :

Le carnet de commandes au 31/12/2016 s'élève à : 0 k€.

b) Effectifs :

Pas d'effectifs

c) Rémunérations et avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux :

Les membres des organes d'administration ne perçoivent pas de rémunération au titre de leurs fonctions.

d) Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant des honoraires s'élève en 2016 à 4 k€ hors taxes.

A4ESSOR SAS

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 €
Siège social : 4 avenue des Louvresses 92 230 Gennevilliers
RCS Nanterre 509 195 970

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2016

A4ESSOR SAS

*Assemblée générale
d'approbation des
comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2016*

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article 19 des statuts, nous avons été avisés des prestations suivantes mentionnées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

- Des prestations ont été rendues en 2016 par le Président, le Directeur Technique et le Directeur de Programme, respectivement salariés des sociétés LEONARDO, THALES COMMUNICATIONS ET SECURITY, et BITTIUM dans le cadre notamment de l'appel d'offre en cours auprès de l'OCCAR.

A4ESSOR SAS

*Assemblée générale
d'approbation des
comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2016*

Aucune somme n'a été refacturée à la société A4ESSOR en 2016 au titre de ces prestations, chaque société gardant ses propres charges.

Fait à Courbevoie, le 11 avril 2017

Le Commissaire aux Comptes

MAZARS



Jean-Marc DESLANDES

A4ESSOR SAS

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 €

Siège social : 4 avenue des Louvresses 92 230 Gennevilliers

RCS Nanterre 509 195 970

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société A4ESSOR SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

A4ESSOR SAS

Comptes Annuels

*Exercice clos le 31
décembre 2016*

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés, sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 11 avril 2017

Le commissaire aux comptes

MAZARS



Jean-Marc DESLANDES



a 4 ESSOR
Alliance for ESSOR

BILAN - ACTIF
(en k€)

	31/12/2016			31/12/2015
	Brut	Amort./ Prov	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total actif immobilisé				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes en				
Clients et effets à recevoir	78		78	316
Autres débiteurs et frais payés d'avance	17		17	41
Titres de placement				
Trésorerie	132		132	339
Charges constatées d'avance	4		4	3
Total de l'actif circulant	231		231	699
TOTAL	231		231	699



a 4 ESSOR
Alliance for ESSOR

BILAN - PASSIF
(en k€)

	31/12/2016	31/12/2015
Capital	100	100
Ecart de réévaluation		
Primes d'émission, de fusion ou d'apport		
Réserve légale	10	10
Report à nouveau	37	38
Résultat de l'exercice	14	-1
Provisions réglementées		
Total capitaux propres	161	147
 Provisions pour risques et charges		
Dettes sociétés du groupe		
Autres dettes financières		
Total dettes financières		
 Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours		
Fournisseurs et effets à payer	63	549
Dettes fiscales et sociales	7	3
Autres créditeurs et charges à payer		
Total dettes d'exploitation et divers	70	552
 TOTAL	231	699



a 4 ESSOR
Alliance for ESSOR

COMPTE DE RESULTAT PAR NATURE (en k€)

	2016	2015
Produits d'exploitation		
Chiffre d'affaires	172	8 385
Reprises sur provisions		
Transfert de charges		
Autres produits d'exploitation		
En-cours de production		
Total	172	8 385
Charges d'exploitation		
Achats et variations de stocks et en-cours	-	7 642
Autres charges externes	151	743
Impôts et taxes	-	1
Frais de personnel		
Dotation aux amortissements		
Dotation aux provisions		
Total	151	8 386
Résultat d'exploitation	21	-1
Revenus financiers & charges financières		
Intérêts et produits financiers assimilés		
Reprise sur provisions		
Autres revenus financiers	0	0
Dotations aux provisions		
Intérêts et charges financières assimilées		
Autres charges financières		
Résultat financier	0	0
Résultat courant avant impôt	21	-1
Produits et charges exceptionnels	0	0
Coûts des restructurations (dont dotations et reprises de restructuration)		
Plus ou moins-values sur cessions et apports d'immobilisations		
Autres dotations et reprises de provisions		
Autres		
Résultat exceptionnel	0	0
Résultat avant participation et impôt sur les sociétés	0	0
Participation		
Impôt sur les sociétés	-7	0
Résultat net	14	-1



a 4 ESSOR
Alliance for ESSOR

ANNEXE

AUX COMPTES ARRETES LE 31 DECEMBRE 2016

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels, à savoir :

- ↳ Du bilan, avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016, dont le total est de : 231 182,05 euros.
- ↳ Du compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice net de : 13 955,82 euros

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La société a travaillé depuis plusieurs années sur le contrat ESSOR .09.DEV.001 signé le 19/12/08 avec OCCAR-EA qui agit pour le compte des Gouvernements de l'Espagne, Finlande, France, Italie, Pologne et Suède. Ce contrat est associé au programme « European Secure Software defined Radio » qui vise à développer une forme d'onde de radio logicielle européenne.

En juin 2015, les derniers jalons contractuels du contrat ont été achevés avec succès et le programme positivement conclu.

Les négociations avec OCCAR-EA d'un nouveau contrat intitulé « Essor Operational Capability 1 » qui avaient débutées en 2015, se sont poursuivies au cours de l'année 2016.

Le nouveau programme, conçu comme la suite du précédent, vise à réaliser la validation sur le terrain et le développement de nouvelles fonctionnalités.

2. PRINCIPES COMPTABLES MIS EN OEUVRE

Les comptes annuels de la société **A4 ESSOR** sont établis selon les normes comptables françaises définies par le code de commerce et le Plan Comptable Général approuvé par l'arrêté du 26 décembre 2016 homologuant le règlement de l'ANC 2016-07.

Il est fait application des recommandations du Conseil National de la Comptabilité, de l'Ordre des Experts Comptables et des Comptables agréés, de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes ainsi que des autres principes comptables généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



a 4 ESSOR
Alliance for ESSOR

Le chiffre d'affaires et les résultats sont enregistrés au fur et à mesure du franchissement des jalons prévus dans le contrat **ESSOR**.

Toute perte probable sur contrat en cours ou en carnet est provisionnée intégralement dès qu'elle est connue. Les frais généraux commerciaux, administratifs et financiers sont directement pris en charge dans l'exercice. L'estimation des travaux restant à effectuer sur les contrats en perte ne tient compte des produits résultant de réclamations présentées que lorsque celles-ci sont acceptées par le client.

Les pénalités et les réfections de prix sur marchés ainsi que les provisions y afférentes sont considérées comme faisant partie du cycle d'exploitation des affaires et ainsi classées en exploitation.

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

3. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires réalisé en 2016 se répartit comme suit :

POSTES	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Prestations d'Etudes	0	7 642	6 868	2 385	16 739	20 525	32 394	14 670
Prestations annexes	172	743	951	990	1 067	1 067	1 067	853
Refacturation C3S	0	0	4	27	36	49	0	0
Total	172	8 385	7 823	3 402	17 842	21 641	33 461	15 523

4. STOCK ET EN-COURS

	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Etudes en cours								80

Les études en cours correspondent aux frais réels relatifs à des jalons contractuels non encore franchis. Elles sont évaluées à leur coût de revient.



a 4 ESSOR
Alliance for ESSOR

5. CAPITAUX PROPRES et AUTRES FONDS PROPRES

Les variations ayant affecté les capitaux propres depuis le 27/11/2008 sont mises en évidence dans le tableau ci-dessous :

RUBRIQUES	CAPITAL et PRIMES	RESERVES R à N et RESULTAT	AUTRES CAPITAUX PROPRES	TOTAL
Capitaux propres au 27/11/2008 avant répartition	37			37
Augmentation de Capital (a)	63			63
Résultat au 31/12/2009		-36		-36
Capitaux propres au 31/12/2009 avant répartition	100	-36		64
Résultat au 31/12/2010		- 57		- 57
Capitaux propres au 31/12/2010 avant répartition	100	-93		7
Résultat au 31/12/2011		51		51
Capitaux propres au 31/12/2011 avant répartition	100	-42		58
Résultat au 31/12/2012		45		45
Capitaux propres au 31/12/2012 avant répartition	100	3		103
Résultat au 31/12/2013		23		23
Capitaux propres au 31/12/2013 avant répartition	100	26		126
Résultat au 31/12/2014		21		21
Capitaux propres au 31/12/2014 avant répartition	100	47		147
Résultat au 31/12/2015		-1		-1
Capitaux propres au 31/12/2015 avant répartition	100	47		147
Résultat au 31/12/2016		14		14
Capitaux propres au 31/12/2016 avant répartition	100	61		161

(a) Actions nouvelles émises en 2008 : 6 300

Au 31/12/2016, le capital est composé de 10 000 actions d'une valeur nominale de : 10,00 €.



a 4 ESSOR
Alliance for ESSOR

6. ECHEANCIER DES CREANCES ET DES DETTES

6.1 Créances

Montants en K€	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Avances Fournisseurs			
Clients	78	78	
Impôts et taxes	17	17	
Groupe et Associés			
Charges constatées d'avance	4	4	
TOTAL	99	99	

6.2 Dettes

Montants en K€	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Avances Clients			
Fournisseurs (a)	63	63	
Impôts et taxes	7	7	
Autres dettes			
TOTAL	70	70	

(a) Les charges à payer correspondant aux dettes Fournisseurs s'élèvent à 5 k€

7. RELATIONS AVEC DES SOCIETES LIEES

La part des principaux postes des états financiers relative aux relations avec les Sociétés liées à savoir TCS, Indra, Leonardo, Radmor, Bittium et SAAB est la suivante :

POSTES	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Clients	78	316	385	63	925	19		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				9	24	35		
Fournisseurs	59	540	4 952	698	1 563	2 419	9 240	2 778
Achats et autres charges externes	140	8 370	7 768	3 327	17 704	21 530	33 365	15 596
Produits financiers								



a 4 ESSOR
Alliance for ESSOR

8. SITUATION FISCALE

Résultat comptable		21
Réintégrations :		0
	Organic 2016	0
	Plus-value latente OPVCM	0
Déductions :		0
	Organic 2015	0
	Utilisation Report déficitaire	
Résultat fiscal		21
Impôt 2016		-7
Résultat net comptable		14

9. TVA

La Société est assujettie à la TVA au Régime de Droit Commun.

10. AUTRES INFORMATIONS

a) Carnet de commandes :

Le carnet de commandes au 31/12/2016 s'élève à : 0 k€.

b) Effectifs :

Pas d'effectifs

c) Rémunérations et avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux :

Les membres des organes d'administration ne perçoivent pas de rémunération au titre de leurs fonctions.

d) Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant des honoraires s'élève en 2016 à 4 k€ hors taxes.

a4ESSOR SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 Euros
Siège social : 4 avenue des Louvresses, 92230 Gennevilliers - FRANCE
RCS Nanterre 509 195 970

BULLETIN DE VOTE

CONSULTATION ECRITE DES ASSOCIES DU 19 JUIN 2017

Je soussigné, Philippe MARGUERIE, agissant au nom et pour le compte de la société THALES COMMUNICATIONS & SECURITY, associé de la société a4ESSOR SAS,

Déclare exprimer mon vote par "pour", "contre" ou "abstention", au moyen de l'apposition d'une croix dans la case correspondante, sur les résolutions suivantes soumises par le Président de la société a4ESSOR aux associés lors de la consultation écrite en date du 19/06/2017.

Le Président, conformément à l'article 23 des Statuts et après avoir reçu l'accord de tous les associés, décide de consulter par écrit les associés sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Président et Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2016
2. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et affectation du résultat
3. Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L227-10 et suivants du Code de Commerce et décision à cet égard
4. Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE RESOLUTION :

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuvent les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

	RESOLUTION
POUR	X
CONTRE	
ABSTENTION	

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés constatent que l'exercice clos le 31 décembre 2016 se solde par un bénéfice net comptable de 13 955,82 €.

Sur proposition du Président, les Associés décident d'affecter ce bénéfice net comptable en intégralité au report à nouveau créateur qui passera de 36 988,93 euros à 50 944,75 euros.

Conformément à la loi, il est rappelé que la société n'a procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois derniers exercices.

	RESOLUTION
POUR	X
CONTRE	
ABSTENTION	

TROISIEME RESOLUTION:

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce, approuvent ledit rapport dans toutes ses dispositions.

	RESOLUTION
POUR	X
CONTRE	
ABSTENTION	

QUATRIEME RESOLUTION

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

	RESOLUTION
POUR	X
CONTRE	
ABSTENTION	

Fait à Gennevilliers, le 19 juin 2017

Philippe MARGUERIE



Philippe MARGUERIE
VP Tactical Products Domain

a4ESSOR SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 Euros
Siège social : 4 avenue des Louvresses, 92230 Gennevilliers - FRANCE
RCS Nanterre 509 195 970

BULLETIN DE VOTE

CONSULTATION ECRITE DES ASSOCIES DU 19 JUIN 2017

Je soussigné, Andrea Parrella agissant au nom et pour le compte de la société Leonardo S.p.a., associé de la société a4ESSOR SAS,

Déclare exprimer mon vote par "pour", "contre" ou "abstention", au moyen de l'apposition d'une croix dans la case correspondante, sur les résolutions suivantes soumises par le Président de la société a4ESSOR aux associés lors de la consultation écrite en date du 19/06/2017.

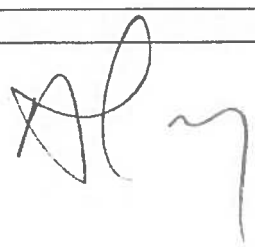
Le Président, conformément à l'article 23 des Statuts et après avoir reçu l'accord de tous les associés, décide de consulter par écrit les associés sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Président et Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2016
2. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et affectation du résultat
3. Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L227-10 et suivants du Code de Commerce et décision à cet égard
4. Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE RESOLUTION :

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuvent les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

	RESOLUTION
POUR	X
CONTRE	
ABSTENTION	



DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés constatent que l'exercice clos le 31 décembre 2016 se solde par un bénéfice net comptable de 13 955,82 €.

Sur proposition du Président, les Associés décident d'affecter ce bénéfice net comptable en intégralité au report à nouveau créditeur qui passera de 36 988,93 euros à 50 944,75 euros.

Conformément à la loi, il est rappelé que la société n'a procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois derniers exercices.

	RESOLUTION
POUR	X
CONTRE	
ABSTENTION	

TROISIEME RESOLUTION:

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce, approuvent ledit rapport dans toutes ses dispositions.

	RESOLUTION
POUR	X
CONTRE	
ABSTENTION	

QUATRIEME RESOLUTION

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.



	RESOLUTION
POUR	X
CONTRE	
ABSTENTION	

Fait à Rome
Le 19 Juin 2017

Signature de l'associé :

X 

a4ESSOR SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 Euros
Siège social : 4 avenue des Louvresses, 92230 Gennevilliers - FRANCE
RCS Nanterre 509 195 970

BULLETIN DE VOTE

CONSULTATION ECRITE DES ASSOCIES DU 19 JUIN 2017

Je soussigné Tor Ehlersson agissant au nom et pour le compte de la société Saab AB (publ), associé de la société a4ESSOR SAS,

Déclare exprimer mon vote par "pour", "contre" ou "abstention", au moyen de l'apposition d'une croix dans la case correspondante, sur les résolutions suivantes soumises par le Président de la société a4ESSOR aux associés lors de la consultation écrite en date du 19/06/2017.

Le Président, conformément à l'article 23 des Statuts et après avoir reçu l'accord de tous les associés, décide de consulter par écrit les associés sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Président et Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2016
2. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et affectation du résultat
3. Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L227-10 et suivants du Code de Commerce et décision à cet égard
4. Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE RESOLUTION :

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuvent les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

	RESOLUTION
POUR	X
CONTRE	
ABSTENTION	

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés constatent que l'exercice clos le 31 décembre 2016 se solde par un bénéfice net comptable de 13 955,82 €.

Sur proposition du Président, les Associés décident d'affecter ce bénéfice net comptable en intégralité au report à nouveau créditeur qui passera de 36 988,93 euros à 50 944,75 euros.

Conformément à la loi, il est rappelé que la société n'a procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois derniers exercices.

	RESOLUTION
POUR	X
CONTRE	
ABSTENTION	

TROISIEME RESOLUTION:

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce, approuvent ledit rapport dans toutes ses dispositions.

	RESOLUTION
POUR	X
CONTRE	
ABSTENTION	

QUATRIEME RESOLUTION

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.



	RESOLUTION
POUR	X
CONTRE	
ABSTENTION	

Fait à Göteborg

Le 19 juin 2017

Signature de l'associé :



Tor EHLERSSON

a4ESSOR SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 Euros
Siège social : 4 avenue des Louvresses, 92230 Gennevilliers - FRANCE
RCS Nanterre 509 195 970

TRANSLATION FOR CONVENIENCE

VOTING FORM

WRITTEN CONSULTATION OF THE SHAREHOLDERS DATED 19.06.2017

I, the undersigned Tor Ehlersson, acting on behalf and for the account of Saab AB (publ) shareholder of a4ESSOR SAS, hereby give my vote for "adoption", "rejection" or "abstention" (by checking the relevant box) on the following resolution submitted by the President of a4ESSOR SAS to the shareholders within the context of the written consultation dated 19/06/2017:

The President, in application of article 23 of the Articles of Association and having received the agreement of all the shareholders, decides to consult in writing the Shareholders on the following agenda :

1. Report of the President and General Report of the Statutory Auditor on the financial statements of year ended 31st December 2016 ;
2. Approval of the financial statements of year ended 31st December 2016 – allocation of the result of the year
3. Special Report of the Statutory Auditor on the agreements mentioned in articles L.227 10 et seq. of the French Commercial Code and decision thereof
4. Power of attorney for formalities.

FIRST RESOLUTION

The Shareholders, after having taken knowledge of the report from the President and the General Report from the Auditor on the financial statements of year ended 2016, approve those financial statements and balance sheet as they have been presented as well as all the activities issued from those financial statements or summed up in said reports.



	RESOLUTION
ADOPTION	X
REJECTION	
ABSTENTION	

SECOND RESOLUTION

The Shareholders ascertain that the result of the business year ending on December 31, 2016 shows a net profit of 13 955,82 euros.

On the proposal of the President, the Shareholders decide to allocate integrally this net profit to the positive carry forward account which will then accordingly increase from 36 988,93 euros to 50 944,75 euros.

According to Law, it is reminded that the Company has distributed no dividend over the previous three years.

	RESOLUTION
ADOPTION	X
REJECTION	
ABSTENTION	

THIRD RESOLUTION

The Shareholders, after having taken knowledge of the Special Report from the Statutory Auditor on the agreements governed by Article L. 227-10 of the French Commercial Code, approve said report, including all its provisions.

	RESOLUTION
ADOPTION	X
REJECTION	
ABSTENTION	

FOURTH RESOLUTION



The Shareholders decide to give all powers to the holder of the document containing those resolutions in view of carrying out all formalities.

	RESOLUTION
ADOPTION	X
REJECTION	
ABSTENTION	

*
*
*

Done in Göteborg

Date : 19th June 2017

Shareholder's signature :



Tor EHLERSSON

a4ESSOR SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 Euros
Siège social : 4 avenue des Louvresses, 92230 Gennevilliers - FRANCE
RCS Nanterre 509 195 970

BULLETIN DE VOTE

CONSULTATION ECRITE DES ASSOCIES DU 19 JUIN 2017

Je soussigné, Stanisław Kosicki agissant au nom et pour le compte de la société RADMOR SA, associé de la société a4ESSOR SAS,

Déclare exprimer mon vote par "pour", "contre" ou "abstention", au moyen de l'apposition d'une croix dans la case correspondante, sur les résolutions suivantes soumises par le Président de la société a4ESSOR aux associés lors de la consultation écrite en date du 19/06/2017.

Le Président, conformément à l'article 23 des Statuts et après avoir reçu l'accord de tous les associés, décide de consulter par écrit les associés sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Président et Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2016
2. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et affectation du résultat
3. Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L227-10 et suivants du Code de Commerce et décision à cet égard
4. Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE RESOLUTION :

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuvent les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

	RESOLUTION
POUR	X
CONTRE	
ABSTENTION	

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés constatent que l'exercice clos le 31 décembre 2016 se solde par un bénéfice net comptable de 13 955,82 €.

Sur proposition du Président, les Associés décident d'affecter ce bénéfice net comptable en

intégralité au report à nouveau créateur qui passera de 36 988,93 euros à 50 944,75 euros.

Conformément à la loi, il est rappelé que la société n'a procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois derniers exercices.

	RESOLUTION
POUR	X
CONTRE	
ABSTENTION	

TROISIEME RESOLUTION:

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce, approuvent ledit rapport dans toutes ses dispositions.

	RESOLUTION
POUR	X
CONTRE	
ABSTENTION	

QUATRIEME RESOLUTION

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

	RESOLUTION
POUR	X
CONTRE	
ABSTENTION	

* * *

Fait à Gdynia

Le 19 juin 2017

Signature de l'associé :

S. Uściłowski

a4ESSOR SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 Euros
Siège social : 4 avenue des Louvresses, 92230 Gennevilliers - FRANCE
RCS Nanterre 509 195 970

BULLETIN DE VOTE

CONSULTATION ECRITE DES ASSOCIES DU 19 JUIN 2017

Je soussigné, Laura CASADEVALL SAGREDO agissant au nom et pour le compte de la société Indra Sistemas SA, associé de la société a4ESSOR SAS,

Déclare exprimer mon vote par "pour", "contre" ou "abstention", au moyen de l'apposition d'une croix dans la case correspondante, sur les résolutions suivantes soumises par le Président de la société a4ESSOR aux associés lors de la consultation écrite en date du 19/06/2017.

Le Président, conformément à l'article 23 des Statuts et après avoir reçu l'accord de tous les associés, décide de consulter par écrit les associés sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Président et Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2016
2. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et affectation du résultat
3. Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L227-10 et suivants du Code de Commerce et décision à cet égard
4. Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE RESOLUTION :

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuvent les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

	RESOLUTION
POUR	X
CONTRE	
ABSTENTION	



DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés constatent que l'exercice clos le 31 décembre 2016 se solde par un bénéfice net comptable de 13 955,82 €.

Sur proposition du Président, les Associés décident d'affecter ce bénéfice net comptable en intégralité au report à nouveau créditeur qui passera de 36 988,93 euros à 50 944,75 euros.

Conformément à la loi, il est rappelé que la société n'a procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois derniers exercices.

	RESOLUTION
POUR	X
CONTRE	
ABSTENTION	

TROISIEME RESOLUTION:

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce, approuvent ledit rapport dans toutes ses dispositions.

	RESOLUTION
POUR	X
CONTRE	
ABSTENTION	

QUATRIEME RESOLUTION

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

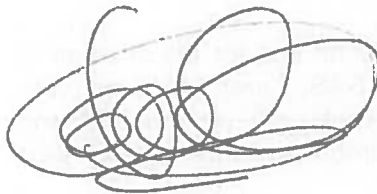


	RESOLUTION
POUR	X
CONTRE	
ABSTENTION	

Fait à Madrid

Le 19 June 2017

Signature de l'associé :



a4ESSOR SAS

· Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 Euros
Siège social : 4 avenue des Louvresses, 92230 Gennevilliers - FRANCE
RCS Nanterre 509 195 970

TRANSLATION FOR CONVENIENCE

VOTING FORM

WRITTEN CONSULTATION OF THE SHAREHOLDERS DATED 19.06.2017

I, the undersigned _____, acting on behalf and for the account of _____ shareholder of a4ESSOR SAS, hereby give my vote for "adoption", "rejection" or "abstention" (by checking the relevant box) on the following resolution submitted by the President of a4ESSOR SAS to the shareholders within the context of the written consultation dated 19/06/2017:

The President, in application of article 23 of the Articles of Association and having received the agreement of all the shareholders, decides to consult in writing the Shareholders on the following agenda :

1. Report of the President and General Report of the Statutory Auditor on the financial statements of year ended 31st December 2016 ;
2. Approval of the financial statements of year ended 31st December 2016 – allocation of the result of the year
3. Special Report of the Statutory Auditor on the agreements mentioned in articles L.227 10 et seq. of the French Commercial Code and decision thereof
4. Power of attorney for formalities.

FIRST RESOLUTION

The Shareholders, after having taken knowledge of the report from the President and the General Report from the Auditor on the financial statements of year ended 2016, approve those financial statements and balance sheet as they have been presented as well as all the activities issued from those financial statements or summed up in said reports.

	RESOLUTION
ADOPTION	
REJECTION	
ABSTENTION	

SECOND RESOLUTION

The Shareholders ascertain that the result of the business year ending on December 31, 2016 shows a net profit of 13 955,82 euros.

On the proposal of the President, the Shareholders decide to allocate integrally this net profit to the positive carry forward account which will then accordingly increase from 36 988,93 euros to 50 944,75 euros.

According to Law, it is reminded that the Company has distributed no dividend over the previous three years.

	RESOLUTION
ADOPTION	
REJECTION	
ABSTENTION	

THIRD RESOLUTION

The Shareholders, after having taken knowledge of the Special Report from the Statutory Auditor on the agreements governed by Article L. 227-10 of the French Commercial Code, approve said report, including all its provisions.

	RESOLUTION
ADOPTION	
REJECTION	
ABSTENTION	

FOURTH RESOLUTION

The Shareholders decide to give all powers to the holder of the document containing those

resolutions in view of carrying out all formalities.

	RESOLUTION
ADOPTION	
REJECTION	
ABSTENTION	

Done in

Date :

Shareholder's signature :

I, Mr. Javier de Andrés González, Managing Director of the company INDRA SISTEMAS, S.A., of Spanish nationality, with business address in Avenida de Bruselas 35, Alcobendas, 28108, Madrid, Spain, registered with the Trade Registry of Madrid with number 865 (hereinafter referred to as "the Company"), by virtue of the faculties that have been delegated to me by the Board of Directors of the Company, by means of the Public Deed, granted before the Public Notary of Alcobendas (Madrid), Mr. Gerardo Von Wichmann Rovira on July 10, 2014, with number 2.445, hereby AUTHORIZE

Mrs. Laura Casadevall Sagredo, of full legal age, Spanish nationality, with domicile at Alcobendas (Madrid), Avenida de Bruselas 35, SPAIN, and holding ID number 46.223.416-V, to represent INDRA SISTEMAS, S.A., as shareholder of A4ESSOR, S.A.S., to accept and vote in the sense she deems more appropriate for the interests of the Company she represents on the Shareholder written consultation which will take place on June 19, 2017 following resolutions: (i) Report of the President and General Report of the Statutory Auditor on the financial statements of year ended 31st December 2016; (ii) Approval of the financial statements of year ended 31st December 2016 – allocation of the result of the year; (iii) Special Report of the Statutory Auditor on the agreements mentioned in articles L.227 10 et seq. of the French Commercial Code and decision thereof, (iv) Power of attorney for formalities.

In Alcobendas (Madrid), June 9th 2017.



Mr. Javier de Andrés González
Managing Director of INDRA SISTEMAS, S.A.

a4ESSOR SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 Euros
Siège social : 4 avenue des Louvresses, 92230 Gennevilliers - FRANCE
RCS Nanterre 509 195 970

BULLETIN DE VOTE

CONSULTATION ECRITE DES ASSOCIES DU 19 JUIN 2017

Je soussigné, Jari Sankala agissant au nom et pour le compte de la société Bittium Wireless Ltd., associé de la société a4ESSOR SAS,

Déclare exprimer mon vote par "pour", "contre" ou "abstention", au moyen de l'apposition d'une croix dans la case correspondante, sur les résolutions suivantes soumises par le Président de la société a4ESSOR aux associés lors de la consultation écrite en date du 19/06/2017.

Le Président, conformément à l'article 23 des Statuts et après avoir reçu l'accord de tous les associés, décide de consulter par écrit les associés sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Président et Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2016
2. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et affectation du résultat
3. Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L227-10 et suivants du Code de Commerce et décision à cet égard
4. Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE RESOLUTION :

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuvent les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

	RESOLUTION
POUR	X
CONTRE	
ABSTENTION	

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés constatent que l'exercice clos le 31 décembre 2016 se solde par un bénéfice net comptable de 13 955,82 €.

Sur proposition du Président, les Associés décident d'affecter ce bénéfice net comptable en intégralité au report à nouveau créditeur qui passera de 36 988,93 euros à 50 944,75 euros.

Conformément à la loi, il est rappelé que la société n'a procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois derniers exercices.

	RESOLUTION
POUR	X
CONTRE	
ABSTENTION	

TROISIEME RESOLUTION:

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce, approuvent ledit rapport dans toutes ses dispositions.

	RESOLUTION
POUR	X
CONTRE	
ABSTENTION	

QUATRIEME RESOLUTION

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

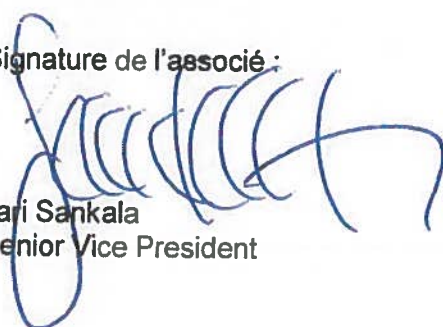
	RESOLUTION
POUR	X
CONTRE	
ABSTENTION	

*
* *

Fait à Oulu, Finland

Le 19 JUIN 2017

Signature de l'associé :



Jari Sankala
Senior Vice President

a4ESSOR SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 Euros
Siège social : 4, avenue des Louvresses - 92230 Gennevilliers - France
RCS Nanterre 509 195 970

Procès verbal de décision des associés

résultant de la consultation écrite des associés du 19 juin 2017

Monsieur Lino LAGANA en sa qualité de représentant légal de la société Leonardo S.p.A, Président de la société a4ESSOR SAS, société par actions simplifiée au capital de 100 000 Euros, dont le siège social est sis 4, avenue des Louvresses, 92230 Gennevilliers (ci-après « la Société ») a procédé conformément à l'article 21 des statuts de la Société à la consultation par correspondance des associés sur les questions suivantes :

1. Rapport du Président et Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2016
2. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et affectation du résultat
3. Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L227-10 et suivants du Code de Commerce et décision à cet égard
4. Pouvoirs pour les formalités.

Monsieur Lino LAGANA déclare :

- Avoir adressé à tous les associés :
 - Le texte des résolutions proposées
 - Un bulletin de vote reproduisant lesdites résolutions.
- Avoir invité les associés à lui retourner leur bulletin de vote dans les sept (7) jours suivant la réception de la lettre de consultation.
- Avoir reçu les bulletins de vote de :
 - SAAB AB
 - LEONARDO SpA
 - INDRA SISTEMAS SA
 - RADMOR SA
 - BITTIUM WIRELESS Ltd
 - THALES COMMUNICATIONS & SECURITY SAS
- Que du dépouillement des bulletins de vote reçus au siège social dans les délais impartis il résulte que les votes suivants ont été émis sur les résolutions proposées.

PREMIERE RESOLUTION

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuvent les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les Associés constatent que l'exercice clos le 31 décembre 2016 se solde par un bénéfice net comptable de 13 955,82 €.

Sur proposition du Président, les Associés décident d'affecter ce bénéfice net comptable en intégralité au report à nouveau créditeur qui passera de 36 988,93 euros à 50 944,75 euros.

Conformément à la loi, il est rappelé que la société n'a procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce, approuvent ledit rapport dans toutes ses dispositions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations pour effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

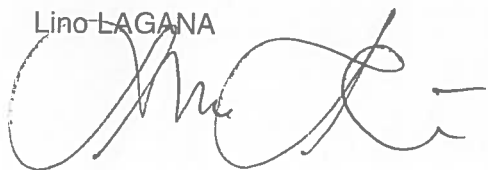
*
* *

Le Président déclare que les bulletins de vote signés par chaque associé demeureront annexés au présent procès-verbal.

De tout ce que dessus, il a été dressé par le Président, le présent procès-verbal qu'il a signé :

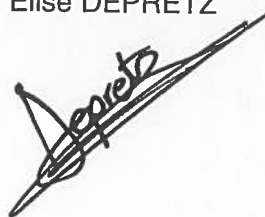
LE PRÉSIDENT

Lino LAGANA

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

LE SECRETAIRE

Elise DEPRETZ

A handwritten signature in black ink, featuring the word 'Depretz' written diagonally and crossed out with a large, bold 'X'.